CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E19360** **VALABLE JUSQU'AU** **17/03/2027**

ÉDITÉ LE 06/02/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/04/1983

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 06/02/2014

Capital : 100 000

Raison sociale : REGULATION PLOMBERIE CHAUFFAGE SANITAIRE "R.P.C.S"

Sigle : R.P.C.S

7 RUE DE L'INDUSTRIE
77173 CHEVRY-COSSIGNY

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC MELUN 32766699600035

Siret : 327 666 996 00035

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés : 2101060

Assurance Responsabilité Travaux :
SMA SA H13679G1254001 / 002 114584/13

Assurance Responsabilité Civile :
SMA SA H13679G1254001 / 002 114584/13

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/11/2025

Téléphone : 01 60 62 04 05 **Fax :** 01 60 62 00 16

Portable : 06 01 70 29 20

Responsabilité légale :
MALON CHRISTOPHE PRÉSIDENT / MARQUES SILVENIA DIRECTEUR GÉNÉRAL

Site Internet :

E-mail : gdasilva-rpcs@orange.fr

Effectif moyen : 23 **Tranche de classification :** EFF3 **Chiffre d'affaires H.T. :** 5 810 978 **Tranche de classification :** CA7

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
5111	Installation de plomberie sanitaire en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m² (Technicité courante)	23	21/02/2023
5112	Installation de plomberie sanitaire pour des bâtiments sans surpresseur supérieurs à 1000 m²		16/01/2024
5212	Installation de chauffage avec chaudière gaz/fuel en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2	23	21/02/2023
5213	Installation de chauffage avec chaudière gaz/fuel en habitat individuel, collectif et tertiaire supérieur à 1000 m2		16/01/2024
5312	Installation de vmc en habitat individuel, collectif et tertiaire supérieur à 1000 m2	23	16/01/2024
	Nombre total de qualifications : 5		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

06/02/2026 09:39

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.